

4. L'urgence d'agir : Des pistes de solution

Nos pistes de solution reposent sur les deux postulats suivants :

- A) La profession infirmière est un incontournable dans la promotion de la santé, dans la qualité et la sécurité des soins et dans le fonctionnement optimal du réseau de la santé.**
- B) Toute action visant à revaloriser la contribution des infirmières, à réinvestir et innover pour améliorer les conditions d'exercice de la profession infirmière aura un effet significatif sur l'amélioration de la sécurité, de la qualité des soins et du fonctionnement du système de santé.**

Il devient urgent d'agir pour amorcer une action politique concertée, forte et structurée. Nous sollicitons la collaboration et la mobilisation des citoyens, des élus et des divers groupes d'acteurs concernés en ciblant trois grandes lignes d'action soit : **la reconnaissance, le réinvestissement et l'innovation.**

4.1 Reconnaître concrètement la contribution fondamentale des cadres infirmiers, des infirmières et des équipes de soignants pour leur permettre de jouer pleinement leur rôle auprès de la population et assurer la qualité des soins et le fonctionnement optimal du système.

- Compte tenu que les infirmières représentent l'un des groupes professionnels parmi les plus nombreux du système de santé; (75,042 membres) et 49% du personnel soignant;
- Compte tenu que les infirmières, en collaboration avec les infirmières auxiliaires et préposés aux bénéficiaires, assurent une présence 24 h/jour et 7 jours/semaine dans une diversité de milieux de soins et services;
- Compte tenu qu'elles portent un large éventail de responsabilités d'évaluation, d'intervention, de suivi, d'éducation, de soutien pour accompagner les individus et les familles dans toutes les situations de santé et de maladie, de la naissance jusqu'à la fin de la vie;
- Compte tenu des impacts de leurs initiatives novatrices et de leur contribution tangible à la santé et au fonctionnement du réseau :
 - En améliorant le suivi de la médication et des traitements;
 - En assurant une meilleure coordination et continuité entre les services;
 - En favorisant un accès plus facile aux services;
 - En prévenant et diminuant le nombre des visites à l'urgence;
 - En réduisant la durée des séjours hospitaliers;
 - En réduisant les coûts du système de santé;
- Compte tenu que l'étendue du rôle des infirmières et de leurs compétences ne correspondent pas au niveau d'influence de la profession dans le réseau de la santé.

4.2 Réinvestir les ressources humaines et financières essentielles :

- Pour proposer une vision renouvelée du leadership infirmier faisant le lien entre les orientations cliniques, les valeurs humanistes de la profession et les valeurs administratives de la gestion;
- Pour soutenir la formation continue et le mentorat des cadres de divers niveaux;
- Pour une utilisation optimale des compétences infirmières;
- Pour une augmentation du personnel qualifié;
- Pour assurer le soutien et développement de la pratique professionnelle;
- Pour assurer la dotation du personnel et la composition optimale des équipes en fonction des besoins de l'environnement de soins et des meilleures pratiques;
- Pour développer des horaires de travail prévisibles et flexibles
- Pour assurer une organisation de travail basée sur les meilleures pratiques;
- Pour une amélioration du climat de travail;
- Pour augmenter la participation des infirmières aux décisions de leur service
- Pour assurer le soutien, l'intégration de la relève;
- Pour faciliter le recrutement et la rétention dans un contexte de compétitivité;
- Pour assurer la stabilité des équipes de soins;
- Pour un rehaussement de la formation initiale des soignants.

4.3 Innover et mettre en œuvre des pratiques infirmières axées sur les besoins de la clientèle et les résultats de soins :

- Pour une vision renouvelée des modes de financement trop longtemps basés sur une logique comptable et les structures;
- Pour établir des modes de gouvernance basés sur les meilleures pratiques;
- Pour une meilleure utilisation des données de recherche;
- Pour développer des pratiques de soins infirmiers innovantes auprès des populations vulnérables ou des groupes à risque;
- Pour mieux identifier les résultats de soins infirmiers et mieux les diffuser;
- Pour l'instauration d'un environnement de travail attractif, inspirant et mobilisateur;
- Pour instaurer une culture de soins interprofessionnels axée sur les meilleures pratiques, les résultats de soins et la qualité des services;
- Pour établir de véritable partenariat avec la population dans la prise en charge de sa santé;
- Pour déplacer le focus des soins vers la première ligne, la prévention et promotion de la santé;
- Pour permettre une participation et une prise de parole des équipes de soins infirmiers à la hauteur de leurs responsabilités dans le système de santé.